

**Séance ordinaire du 19 mai 2015**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 19 mai 2015, à 19 h 30, au centre communautaire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                      Évans Potvin                      Richard Lapointe  
                                                                         Sylvain Lavoie                      Lévis Duchesne  
                                                                         André Fortin                      Martin Voyer

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                      La directrice générale, Marie-Hélène Boily  
                                                                         Le greffier, Mario Bouchard

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2. 120.05.2015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.2. Motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la *Loi sur le tabac*.
    - 4.1.3. Radiation de créances irrécouvrables.
    - 4.1.4. Adoption du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés.
    - 4.1.5. Autorisation versement des compensations aux associations de chalets en lien avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés.
    - 4.1.6. Autorisation versement de subventions en lien avec la politique d'intervention en matière de développement économique.
    - 4.1.7. Abrogation résolution n° 176.06.2014 en lien avec la modification du tracé de la piste cyclable tronçon rue St-André.
    - 4.1.8. Tracé piste cyclable – Réduction largeur du tronçon rue St-André.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Octroi d'un contrat marquage de chaussées saison 2015.
    - 4.2.2. Octroi d'un contrat – Acquisition d'un panneau radar de vitesse auprès de l'entreprise Martech Signalisation inc.
    - 4.2.3. Autorisation installation des ralentisseurs de vitesse et des bollards de protection.
    - 4.2.4. Demande au député budget discrétionnaire – Asphaltage 2<sup>e</sup> rang Ouest, 4<sup>e</sup> rang, rang Ste-Anne et route St-André.
    - 4.2.5. Demande de subvention au ministre des Transports – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Asphaltage 2<sup>e</sup> rang Ouest, 4<sup>e</sup> rang, rang Ste-Anne et route St-André.
    - 4.2.6. Autorisation d'aller en appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres (SEAO) pour des travaux d'asphaltage.
    - 4.2.7. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes.
  - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :

- 4.3.1. Ouverture de la période des mises en candidatures - Programme d'aide à l'élite édition 2015.
- 4.3.2. Octroi d'un contrat Anicet Tremblay et Serge Harvey Architectes inc. – Élaboration de plans et devis pour la rénovation de la façade de l'aréna municipal.
- 4.3.3. Adoption d'une politique de gestion de l'aréna municipal en vertu de la convention d'aide financière intervenue avec la ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport.
- 4.3.4. Autorisation de passage – Critérium (course cycliste) - Festi-vélo édition 2015.
- 4.3.5. Nomination d'une responsable de bibliothèque pour exercer un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

4.4. Rapport des activités du conseil :

- 4.4.1 Représentation du conseil municipal, dons et subventions.

- 5. Dépôt de la correspondance.
- 6. Affaires nouvelles :
  - 6.1 Entente avec la municipalité d'Hébertville - Entretien route de la Montagne.
- 7. Période de questions des citoyens.
- 8. Levée de la séance.

***Adoptée à l'unanimité***

**3. 121.05.2015 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

***Adoptée à l'unanimité***

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 122.05.2015 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 5 mai au 19 mai 2015 laquelle totalise la somme de 158 427,30 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.2            123.05.2015    MOTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU  
QUÉBEC LA RÉVISION DE LA LOI SUR LE TABAC**

---

**Considérant** le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption, le 16 septembre 2014, d'une motion demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la *Loi sur le tabac*, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

**Considérant** la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac;

**Considérant qu'**au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

**Considérant que** la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

**Considérant qu'**en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac*;

**Considérant que** pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

**Considérant que** le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants.

**À ces causes**, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer que le conseil municipal :

- Exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
- Invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.3            124.05.2015    RADIATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES.**

---

**Considérant** le rapport préparé par la trésorière adjointe concernant la recommandation de radier certains comptes à recevoir irrécouvrables en date du 31 décembre 2014 ;

**Considérant que** ces comptes sont déjà provisionnés dans les états financiers 2014 de la ville.

**A ces causes**, monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser le service de la trésorerie à procéder à la radiation de certains comptes à recevoir en date du 31 décembre 2014 qui totalisent la somme de 1 092,13 \$, le tout en référence au document déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.4            125.05.2015    ADOPTION DU PROGRAMME DE COMPENSATION  
FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS  
PRIVÉS**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'adopter le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés. Ce programme fait partie intégrante du procès-verbal.

Monsieur le maire, Lawrence Potvin ne se prévaut pas de son droit de vote et déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.5            126.05.2015        AUTORISATION VERSEMENT DES COMPENSA-  
TIONS AUX ASSOCIATIONS DE CHALETS EN LIEN  
AVEC LE PROGRAMME DE COMPENSATION FI-  
NANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRI-  
VÉS.**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser à verser pour l'année 2015 la somme de 134 684 \$ dont la compensation est établie à 14 % à être répartie à l'ensemble des associations de chalets, le tout en conformité avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés adoptée à cette même séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.6            127.05.2015        AUTORISATION VERSEMENT DE SUBVENTIONS EN  
LIEN AVEC LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN  
MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales et de la politique d'intervention en matière de développement économique, le versement d'aides financières aux promoteurs suivants, le tout selon les recommandations du comité administration et développement :

<b>Promoteur</b>	<b>Aide financière accordée</b>
Lise Lemay Au Centre de soi	415 \$
Monsieur Éric Girard Marché d'alimentation Lac-à-la-Croix	5 000 \$
Madame Jacinthe Larouche Atelier d'arts OÉ	2 537 \$

La Ville versera au promoteur, dans un délai de trente (30) jours suivant l'acceptation du projet 50% du montant alloué et pour obtenir le solde de l'aide financière consentie, le promoteur doit produire et déposer, à l'officier désigné, douze (12) mois après l'acceptation de son projet, un rapport final démontrant que l'aide a été utilisée pour les fins auxquelles elle a été consentie et accompagné des copies des pièces justificatives des dépenses engagées».

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.7            128.05.2015        ABROGATION RÉOLUTION NO 176.06.2014 EN  
LIEN AVEC LA MODIFICATION DU TRACÉ DE LA  
PISTE CYCLABLE TRONÇON RUE ST-ANDRÉ.**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'abroger la résolution n° 176.06.2014 en lien avec la modification du tracé de la piste cyclable du tronçon de la rue St-André.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.8            129.05.2015        TRACÉ PISTE CYCLABLE – RÉDUCTION LARGEUR  
DU TRONÇON RUE ST-ANDRÉ.**

---

**Considérant** l'ensemble des aménagements réalisés en vertu du règlement n° 117-2011 concernant la réalisation du programme d'intervention relatif à la revitalisation du centre-ville;

**Considérant** les commentaires de citoyens sur l'étroitesse de la voie de circulation automobile, particulièrement entre les rues St-Pierre et St-Antoine;

**Considérant** le mandat confié à Roche ltée - Groupe-conseil pour la recherche de solutions au circuit cyclable à l'effet d'analyser des hypothèses de modification du tracé cyclable.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin de diminuer la largeur du tronçon de la piste cyclable de la rue St-André entre les rues St-Pierre et St-Antoine de 3,0 à 2,4 mètres, ce qui permettra de donner deux voies de circulation automobile de 3,3 mètres représentant une largeur fréquente pour une rue locale et pour la rue St-André au sud de l'intersection.

*Adoptée à l'unanimité*

---

## 4.2 GESTION DU TERRITOIRE

---

### 4.2.1 130.05.2015 OCTROI D'UN CONTRAT MARQUAGE DE CHAUSSEES SAISON 2015

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'octroyer le contrat de marquage de chaussées à la compagnie Lignes Mas-ka plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant approximatif de 12 578 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'appel d'offres donné par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

*Adoptée à l'unanimité*

### 4.2.2 131.05.2015 OCTROI D'UN CONTRAT - ACQUISITION D'UN PANNEAU RADAR DE VITESSE AUPRES DE L'ENTREPRISE MARTECH SIGNALISATION INC.

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin de procéder à l'acquisition d'un panneau radar de vitesse auprès de Martech Signalisation inc. pour la somme de 3 504 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 13 mai 2015.

*Adoptée à l'unanimité*

### 4.2.3 132.05.2015 AUTORISATION INSTALLATION DES RALENTISSEURS DE VITESSE ET DES BOLLARDS DE PROTECTION

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie de procéder pour l'année 2015 à l'installation de ralentisseurs de vitesse aux endroits suivants le tout tel que recommandé par le comité gestion du territoire :

6 ralentisseurs de vitesse 30 km :

- rue St-André
- rue St-Paul
- rue Tremblay
- rue St-Georges
- rue Mathieu
- rue Laprise

5 ralentisseurs de vitesse 10 km (type dos d'âne) :

- parc des Cinq cantons
- parc rue de Crespieul
- parc Foyer du Lac
- entrée du Rigolet
- entrée du quai municipal

Barrières de bollards de protection:

- rue St-Paul
- rue St-André
- rue St-Isidore
- rue Tremblay

*Adoptée à l'unanimité*

**4.2.4            133.05.2015            DEMANDE AU DÉPUTÉ BUDGET DISCRÉTIONNAIRE - ASPHALTAGE 2<sup>E</sup> RANG OUEST, 4<sup>E</sup> RANG, RANG STE-ANNE ET ROUTE ST-ANDRÉ**

---

**Considérant** la dégradation très importante des routes du 2<sup>e</sup> rang Ouest, du 4<sup>e</sup> rang, du rang Ste-Anne et de la route St-André;

**Considérant** la nécessité de paver le 2<sup>e</sup> rang ouest, le 4<sup>e</sup> rang, la route St-André et le rang Ste-Anne sur des portions de routes totalisant 2 700 mètres de longueur.

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a évalué les coûts de pavage pour ces travaux à 230 000 \$ et que celle-ci ne dispose pas de toutes les sommes nécessaires.

**A ces causes**, monsieur le conseiller Martin Voyer propose appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au député, monsieur Alexandre Cloutier, de lui accorder, à même son budget discrétionnaire une somme de 100 000 \$ afin de contribuer à ces travaux de pavage rendus nécessaires et urgents pour la sécurité et le bien-être des utilisateurs de ces routes.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.5            134.05.2015            DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTRE DES TRANSPORT AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL ASPHALTAGE 2<sup>E</sup> RANG OUEST, 4<sup>E</sup> RANG, RANG STE-ANNE ET ROUTE ST-ANDRÉ**

---

**Considérant** la dégradation très importante des routes du 2<sup>e</sup> rang Ouest, du 4<sup>e</sup> rang, du rang Ste-Anne et de la route St-André;

**Considérant** la nécessité de paver le 2<sup>e</sup> rang ouest, le 4<sup>e</sup> rang, la route St-André et le rang Ste-Anne sur des portions de routes totalisant 2 700 mètres de longueur.

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a évalué les coûts de pavage pour ces travaux à 230 000 \$ et que celle-ci ne dispose pas de toutes les sommes nécessaires.

**A ces causes**, monsieur le conseiller Evans Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au ministre des Transports du Québec, monsieur Robert Poëti, de lui accorder, à même son budget discrétionnaire une somme de 100 000 \$ afin de contribuer à ces travaux de pavage rendus nécessaires et urgents pour la sécurité et le bien-être des utilisateurs de ces routes.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.6            135.05.2015            AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DES APPELS D'OFFRES (SEAO) POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser le greffier, monsieur Mario Bouchard à aller en appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres (SEAO) pour des travaux de pavage des endroits suivants :

- route St-André : 70 000 \$
- rang 4 : 15 000 \$
- rang Ste-Anne : 15 000 \$
- 2<sup>e</sup> rang Ouest : 120 000 \$
- Stationnement de l'aréna : 90 000 \$

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.7            136.05.2015            PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES.**

---

**Considérant que** le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 35 682 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

**Considérant que** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**Considérant que** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**Considérant qu'**un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés le dépôt de la reddition des comptes, dont l'annexe B dument complétée.

**À ces causes**, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

---

**4.3.1 137.05.2015 OUVERTURE DE LA PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURES - PROGRAMME D'AIDE À L'ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE ÉDITION 2015**

---

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser la mise en application du Programme d'aide à l'élite édition 2015 et de désigner les périodes de mise en candidature et de référence comme suit :

- Période de réception des mises en candidature : du 25 mai au 30 septembre 2015
- Période de référence pour les réalisations : du 1<sup>er</sup> août 2014 au 31 juillet 2015

*Adoptée à l'unanimité*

**4.3.2 138.05.2015 OCTROI D'UN CONTRAT ANICET TREMBLAY ET SERGE HARVEY ARCHITECTES INC – ÉLABORATION DE PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA FAÇADE DE L'ARÉNA MUNICIPAL**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'octroyer le contrat d'élaboration de plans et devis pour les travaux de réfection de la façade de l'aréna municipal à Anicet Tremblay et Serge Harvey Architectes inc. pour la somme de 4 500 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 14 mai 2015.

*Adoptée à l'unanimité*

**4.3.3 139.05.2014 ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE GESTION DE L'ARÉNA MUNICIPAL EN VERTU DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE INTERVENUE AVEC LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT.**

---

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une politique de gestion de l'aréna émise en vertu de l'article 8 de la convention d'aide financière entre le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, intervenue le 17 juillet 2014. Cette politique fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

**4.3.4 140.05.2015 AUTORISATION DE PASSAGE – CRITÉRIUM (COURSE CYCLISTE) - FESTI-VÉLO ÉDITION 2015.**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du Festi-Vélo, le passage d'un critérium (course cycliste) dans certaines rues de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, telles que décrites au plan annexé, le 25 juin de 17 h 45 à 22 h 15. Aucune circulation automobile ne sera permise durant cette période et des avis seront adressés aux résidents concernés par cette interdiction.

***Adoptée à l'unanimité***

---

<b>4.3.5</b>	<b>141.05.2015</b>	<b>NOMINATION D'UNE RESPONSABLE DE BIBLIOTHÈQUE POUR EXERCER UN DROIT DE VOTE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.</b>
--------------	--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin de procéder à la nomination de madame France Raymond, responsable de bibliothèque pour exercer un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui aura lieu le 27 mai 2015.

***Adoptée à l'unanimité***

---

#### **4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Comité loisirs, culture, tourisme et qualité de vie
- Réunions Office municipal d'Habitation
- Réunions Festi-Vélo
- Vérification des comptes de la ville
- Comité du 160<sup>e</sup> de l'arrivée des premiers pionniers
- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Conseil d'administration Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud
- Comité gestion du territoire
- Entrevues pour les emplois étudiants- Animateur / Animatrice Camp de jour
- CIAR – Assemblée générale annuelle
- Rencontre de journalistes – Dossier de la concession du Rigolet
- Rencontre avec les responsables de la Sûreté du Québec
- Représentation soirée Jeunesse à l'Optithéâtre

---

#### **5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

---

Aucune correspondance.

---

#### **6. AFFAIRES NOUVELLES**

---

---

##### **6.1 ENTRETIEN DE LA ROUTE DE LA MONTAGNE - ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

---

Suivi du dossier relatif à l'entente à conclure avec la municipalité d'Hébertville pour l'entretien et le déneigement de la route de la Montagne.

---

#### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Des questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Demande de revitaliser la rue St-Paul (Asphalte, bordure et trottoir).
- Demande d'installer des panneaux routiers « Défense de circuler aux VHR » le long de la route du 1<sup>er</sup> rang et de la route St-André.
- Information générale sur le suivi du dossier du refoulement d'eau pluviale de la rue des Prés.



- Demande d'installation d'une clôture suite au passage de 4 roues dans le parc du Couvent.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

*Lawrence Potvin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*